



Madame, Monsieur, chers actionnaires,

En 2021, malgré un contexte économique et sanitaire qui est resté incertain, Theradiag a su à la fois maintenir sa dynamique commerciale et maîtriser les coûts de ses deux activités historiques.

En effet, en termes d'activité, **la croissance solide de notre chiffre d'affaires a objectifé notre réorientation stratégique réussie autour de l'activité Théranostic et de l'internationalisation de nos activités sur nos géographies clés.**

En parallèle, au niveau de la rentabilité, **hors charges non récurrentes liées aux ventes de tests Covid, Theradiag poursuit son rapprochement vers l'équilibre financier grâce à ses fondamentaux solides et à la maîtrise de ses coûts opérationnels sur son cœur de métier.**

L'ensemble de ces résultats sur 2021 prouvent une nouvelle fois la résistance du business model de Theradiag dans un contexte délicat. Fort d'une structure de coûts assainie, d'un positionnement privilégié sur le vaste marché des biothérapies et d'une trésorerie renforcée par les fonds levés grâce à votre soutien en novembre dernier, nous confirmons aujourd'hui notre volonté d'accélérer le développement de Theradiag sur ses marchés cibles par la mise en place de notre nouveau plan stratégique, à nouveau décrit dans cette lettre, qui nous permettra de faire progresser l'ensemble de nos indicateurs financiers tout en maintenant un contrôle strict de nos coûts et une gestion saine de notre trésorerie.

Enfin, je profite de cette lettre pour vous remercier de votre soutien qui permet à Theradiag de poursuivre son expansion afin de conforter son leadership mondial sur le marché du monitoring des biothérapies et d'étendre sa principale raison d'être, à savoir, accompagner la thérapie de toujours plus de patients à travers le monde.

Bertrand de Castelnaud,
Directeur Général

Principaux Indicateurs financiers de 2021

- ◆ Chiffre d'affaires 2021 : **11,1 M€**
- ◆ Croissance des ventes sur le Théranostic : **+13%**
- ◆ Résultat net S2 2021 hors charges non récurrentes proche de l'équilibre : **(33 K€)**
- ◆ Solide niveau de trésorerie disponible : **7,1 M€**

PARTICIPEZ À VOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 05 MAI 2022

Retrouvez dans votre lettre aux actionnaires toutes les informations relatives à l'Assemblée générale annuelle

Pour toute question, nous nous tenons à votre disposition par email : theradiag@newcap.eu



Activité

Theradiag est la société leader dans le monitoring des biothérapies. Forte de son expérience sur le marché du diagnostic, la société développe, produit et commercialise des tests de diagnostic in vitro innovants (IVD) depuis plus de 30 ans.

Theradiag est à l'origine de tests de 'Théranostic' (alliance du traitement et du diagnostic), qui mesurent l'efficacité des biothérapies dans le traitement des maladies inflammatoires chroniques. Au-delà du simple diagnostic, le Théranostic a pour vocation de donner aux cliniciens les moyens de mettre en place une « médecine personnalisée » pour chaque patient. Il favorise un bon usage du médicament grâce à l'individualisation des traitements, la mesure de leur efficacité et la prévention des résistances médicamenteuses. A cet effet, Theradiag commercialise la gamme TRACKER®, marquée CE, une solution complète et à forte valeur médicale.

Présent dans plus de 70 pays, la société est basée à Marne-la-Vallée en France où se concentre l'ensemble de ses activités y compris sa R&D et sa production. La société compte plus de 60 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 11,1 M€ en 2021.

Theradiag, une lifetech pionnière et leader dans son domaine disposant de nombreux points forts

- Un **vaste** portefeuille :
24 paramètres sur 2 plateformes
- Un positionnement **privilegié et de longue date** avec les principaux leaders d'opinion et les entreprises pharmaceutiques
- Une **reconnaissance** clinique et scientifique
- Des produits reconnus pour leurs **qualités** et leurs **performances**
- Une **demande croissante** et une **expansion du marché** en dehors de la France qui se poursuivent, renforcées par nos accords pharmaceutiques

THERADIAG et la bourse :

(Au 14/04/2022)

Mnémonique/ISIN : ALTER
/ FR0004197747

Marché :
Euronext Growth Paris

Nombre d'actions :
13 118 227

Cap. Boursière : 26,6 M€



Management :

Bertrand de CASTELNAU
Directeur Général

Simon DAVIERE
Directeur Business Unit
Théranostic

Sylvain LECOMTE
Directeur Business Unit IVD

Léa BUREAU-MANTELET
Directeur industriel

Muriel BARDET
Directeur Administratif et
Financier



5 projets majeurs pour soutenir l'ambition de Theradiag

- 1 Sécuriser la qualité et l'approvisionnement des anticorps monoclonaux**
 - Partenariat avec l'écosystème académique et industriel de Tours : hôpital, université, etc. pour développer des nouveaux anticorps monoclonaux humains
- 2 Etendre l'activité géographique avec le portefeuille de produits actuels**
 - En particulier, accélérer la percée aux États-Unis grâce à l'enregistrement des produits et à la présence directe : projet d'ouverture d'une filiale aux États-Unis et éventuellement dans d'autres territoires
- 3 Développer une technologie pour rapprocher les tests des patients**
 - Mettre au point des solutions de test au plus près du patient (Solution NPT, *Near Patient Testing*)
- 4 Développer de nouvelles aires thérapeutiques**
 - Rhumatologie, Système Nerveux Central, oncologie...
- 5 Tirer parti de l'expertise en matière d'auto-immunité**
 - Repositionner FIDIS et accélérer les activités de contrôle

Avis des analystes

Broker	Date	Reco.	Objectif de cours	Potentiel
Swiss Life	23/03/2022	Acheter	3,82 €	88%
Portzamparc	23/03/2002	Acheter	2,4 €	18%
Consensus			3,11€	53%

→ Contacts

THERADIAG

14, rue Ambroise Croizat,
77183 Croissy Beaubourg
Tél. : 01 64 62 10 12
contact@theradiag.com
www.theradiag.com

NEWCAP

Communication financière
et Relations Investisseurs
Tél. : 01 44 71 94 94
theradiag@newcap.eu



Libellé : THERADIAG
Mnémonique : ALTER
Code ISIN : FR0004197747





05 mai
2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE THERADIAG

J'ai le plaisir de vous confirmer la tenue de votre Assemblée Générale Mixte **le 05 mai 2022 à 15h00** dans les locaux du cabinet Fieldfisher, 48 rue Cambon, 75001 Paris. Il est important pour Theradiag de faire participer ses actionnaires, institutionnels comme particuliers, en dépit des conditions de pandémie actuelles. Par mesure de précaution, je vous y inviter à y participer :

- **En adressant vos questions** accompagnées d'une attestation de détention de titres par email à AG@theradiag.com avant le 3 mai 2022 inclus.
- **En votant par internet** : la plateforme VOTACCESS est ouverte **jusqu'au 04 mai 2022** à 15h00. Si votre intermédiaire financier (votre banque) est adhérent à cette plateforme VOTACCESS, vous pouvez vous connecter avec vos identifiants habituels sur votre interface de gestion de vos actions.
- **En votant par correspondance ou en vous faisant représenter** en donnant pouvoir au Président ou à un tiers, dans les conditions des articles L.225-106 et L.22-10-39 du Code de commerce :
 - Pouvoir au Président : voter de préférence par voie électronique via la plateforme VOTACCESS ;
 - Pouvoir à un tiers : voter de préférence via la plateforme VOTACCESS ou si votre établissement teneur de compte n'est pas connecté au site VOTACCESS :
 - Si vous êtes actionnaire au nominatif : envoyer un email avant le **lundi 02 mai 2022** à ct-mandataires-assemblees@caceis.com contenant les informations suivantes : nom de l'émetteur concerné, date de l'AG, nom, prénom, adresse, références bancaires du mandant, nom, prénom et adresse du mandataire.
 - Si vous êtes actionnaire au porteur : demander à l'intermédiaire financier du mandant l'envoi d'une confirmation écrite par email à l'adresse suivante ct-mandataires-assemblees@caceis.com avant le **lundi 02 mai 2022**.

Vous trouverez l'ensemble des documents nécessaires à votre participation à votre Assemblée générale du 05 mai 2022 sur notre site internet <http://www.theradiag.com/fr/assemblee-generale/>, dans la rubrique Investisseurs / Assemblée générale.



Je vote via ma banque en utilisant VOTACCESS ou en me connectant sur le site OLIS

Je suis actionnaire au porteur

Je me connecte au portail Internet de ma banque où sont logées mes actions Theradiag. Si elle est adhérente à la plateforme VOTACCESS, je clique sur l'icône « AG » qui apparaît sur la ligne correspondant à mes actions Theradiag.

Je suis actionnaire au nominatif

Je me connecte à la plateforme VOTACCESS via le site OLIS Actionnaire <https://www.nomi.olisnet.com>, avec mon identifiant rappelé sur le Formulaire Unique communiqué avec la brochure de convocation ainsi que mes code d'accès habituel.

Si je n'ai pas mes identifiants, je peux en faire la demande par courrier à CACEIS Corporate Trust - Service Assemblées Générales Centralisées - 14, rue Rouget de Lisle, 92 130 Issy les Moulineaux, qui doit la recevoir au plus tard le 02 mai 2022. Les informations me seront adressées par voie postale.

Je renseigne mes choix

Une fois connecté sur la plateforme, suivre les indications apparaissant à l'écran afin de demander une carte d'admission, voter par correspondance ou donner procuration au Président ou toute personne physique ou morale de votre choix.

- Je souhaite donner pouvoir au Président de l'Assemblée générale ou à un tiers :
 - Je peux voter jusqu'à la veille de l'Assemblée générale, soit le 04 mai 2022 (15h00 CEST).

Pour information, la plateforme VOTACCESS est ouverte et accessible jusqu'au 04 mai 2022 à 15h00 au-delà de cette date, il ne vous sera plus possible de vous connecter à la plateforme VOTACCESS.

Portail d'accès VOTACCESS



THERADIAG

Assemblée Générale Mixte du 05 mai 2022

Déconnecter

Aide en ligne

Français

Donner pouvoir au Président

Voter sur les résolutions

Demander une carte d'admission

Donner pouvoir à un tiers

Consulter la documentation

Répondre aux questions complémentaires

Consulter le détail de vos positions

Assemblée générale mixte du 05 mai 2022 à 14h00 CEST

CLÔTURE DU VOTE ÉLECTRONIQUE

Le 04/05/2022
à 15h00 CEST

VOS POSITIONS

100 titres / actions au porteur
100 droits de vote dont
0 droits de vote exercés

VOS COORDONNÉES

...
...
...

 **À noter** : il est préférable de ne pas attendre la veille de l'Assemblée générale pour voter afin d'éviter une possible saturation du site VOTACCESS.



Mode d'emploi pour compléter le bulletin de vote ou transmettre mes pouvoirs

Je suis actionnaire au porteur

Le formulaire de vote par correspondance est disponible sur le site de la Société et doit être renvoyé complété auprès de l'établissement teneur de compte qui assure la gestion de vos titres. Le formulaire doit être reçu au plus tard 3 jours avant l'Assemblée soit le lundi 02 mai 2022.

Attention, les actionnaires au porteur doivent s'assurer que leur attestation d'inscription en compte (ou de participation) délivrée par leur intermédiaire financier est bien associée à leur formulaire de vote. En dernier ressort, le formulaire peut-être envoyé complété et accompagné de l'attestation de participation par voie électronique à l'adresse : theradiag@newcap.eu

Je suis actionnaire au nominatif

Je remplis le formulaire de vote et je l'envoie à CACEIS dans l'enveloppe T jointe au pli de convocation ou bien au siège social de la société Theradiag pour réception au plus tard 3 jours en amont de l'Assemblée générale, soit le lundi 02 mai 2022. Nous vous recommandons d'adresser votre formulaire par voie électronique : AG@theradiag.com

- Ne pas utiliser à la fois « JE VOTE PAR CORRESPONDANCE » ET « JE DONNE POUVOIR A ». (Art. R. 225-81 du Code de commerce). La langue française fait foi.

Important : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - Important : Before selecting please refer to instructions on reverse side
Quelle que soit l'option choisie, noircir comme ceci la ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - Whichever option is used, shade box(es) like this #, date and sign at the bottom of the form

JE DÉSIRES ASSISTER À CETTE ASSEMBLÉE et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire / I WISH TO ATTEND THE SHAREHOLDER'S MEETING and request an admission card: date and sign at the bottom of the form



THERADIAG SA
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 13.249.499,27 euros
Siège social : 14 Rue Ambroise Croizat
77183 Croissy Beaubourg
339 685 612 R.C.S. MEAUX

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire
du 05 mai 2022 à 15 heures dans les locaux du cabinet
Fieldfisher, 48 rue Cambon, 75001 Paris

Ordinary Annual and Extraordinary General Meeting
on May 5th, 2022 at 3:00 p.m. at Fieldfisher's office, located
48 rue Cambon, 75001 Paris

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S USE ONLY

Identifiant - Account	Nominatif / Registered	Vote simple / Single vote
Nombre d'actions / Number of shares	Porteur / Owner	Vote double / Double vote
Nombre de voix - Number of voting rights		

1
Si vous votez par correspondance cochez une case par ligne

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST		Sur les projets de résolutions non agréés, je vote en notifiant le cas échéant mon choix en cochant la case correspondante / For the draft resolutions not approved, I cast my vote by shading the box of my choice.										
Cl. au verso (2) - See reverse (2)		Cl. au verso (2)										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	A	B	
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abst.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Abs.	C	D
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abst.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	E	F	
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abst.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	G	H	
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abst.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	I	K	
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abst.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cl. au verso (2)

JE DONNE POUVOIR À : Cl. au verso (4)

I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING

Name / Nom
Address / Adresse

ATTENTION : Pour les titres au porteur, les présentes instructions doivent être transmises à votre banque.
CAUTION: If it is about bearer securities, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.

Non, prénom, adresse de l'actionnaire (les modifications de vos coordonnées doivent être adressées à l'établissement concerné)
Surname, first name, address of the shareholder (Change regarding the information has to be notified to relevant institution, no change can be made using this proxy form). See reverse (1)

2
Si vous donnez pouvoir au Président cochez la case

Quel que soit votre choix, inscrivez votre Nom, votre Banque et la ville de l'agence

Date limite de réception du formulaire

Quel que soit votre choix, datez et signez

S'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions que vous avez données ne seront valides qu'accompagnées de l'attestation de participation établie, dans les délais prévus, par l'établissement financier qui tient votre compte de titres.

Les documents sont à nous retourner :
⇒ soit par email à AG@theradiag.com
⇒ soit par la poste au siège social de la Société :

THERADIAG
14, rue Ambroise Croizat,
77183 Croissy Beaubourg





Textes des résolutions

Veillez trouver ci-après à titre d'information la liste exhaustive des résolutions ordinaires et extraordinaires soumises à l'assemblée générale.

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- **1^{ère} résolution :** Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus aux Administrateurs
- **2^{ème} résolution :** Approbation des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts
- **3^{ème} résolution :** Affectation du résultat de l'exercice
- **4^{ème} résolution :** Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce
- **5^{ème} résolution :** Constatation de l'expiration du mandat d'Administrateur de Monsieur Bertrand DE CASTELNAU et décision à prendre sur le renouvellement de son mandat
- **6^{ème} résolution :** Décision à prendre sur la nomination de Monsieur Pierre MORGON en qualité d'administrateur de la Société
- **7^{ème} résolution :** Décision à prendre sur la nomination de Monsieur Vincent FERT en qualité d'administrateur de la Société
- **8^{ème} résolution :** Décision à prendre sur la nomination de Madame Sylvie BRATEL en qualité d'administrateur de la Société
- **9^{ème} résolution :** Décision à prendre sur la nomination de Monsieur Gejia OUYANG en qualité d'administrateur de la Société
- **10^{ème} résolution :** Décision à prendre sur la nomination de Monsieur Larry ABENSUR en qualité d'administrateur de la Société
- **11^{ème} résolution :** Décision à prendre sur la nomination de Monsieur Thomas LAMY en qualité d'administrateur de la Société
- **12^{ème} résolution :** Décision à prendre sur la nomination de Monsieur Thierry PAPER en qualité d'administrateur de la Société
- **13^{ème} résolution :** Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L.22-10-62 du Code de commerce

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- **14^{ème} résolution :** Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, soit l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes



De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire (suite)

- **15^{ème} résolution :** Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public
- **16^{ème} résolution :** Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par voie d'offre visée à l'article L.411-2 1° du Code monétaire et financier et dans la limite de 20% du capital social par an avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires
- **17^{ème} résolution :** Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires
- **18^{ème} résolution :** Autorisation à donner au Conseil d'administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas
- **19^{ème} résolution :** Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions
- **20^{ème} résolution :** Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société
- **21^{ème} résolution :** Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration, à l'effet de décider une augmentation du capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise conformément aux dispositions des articles L 225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du Travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée au profit des salariés de la Société
- **22^{ème} résolution :** Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances
- **23^{ème} résolution :** Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions
- **24^{ème} résolution :** Pouvoirs pour les formalités